9655

Mairie de la Ville de, Bordeaux,

A Messieurs

les Maire et Officiers Municipaux

de la Ville de Bordeaux.

"Le soussigné, Consul des Etats-Unis de
" l'Amérique à Bordeaux, a l'honneur de communiquer à
" Messieurs les Maire et Officiers Municipaux de Bordeaux,
" la Commission qui lui a été expédiée pour le dit office, ensemble
" l'Ordre de Sa Magesté très-Chrétienne, à Mr. l'Amiral de
" France, en vertu duquel le soussigné doit jouir de l'effet du
" contenu en la ditte Commission, Lorsque l'ordre du Roy aura
" été communiqué à Monsieur les Maire et Officiers Munici-
" paux de Bordeaux, et enregistrée, conformément à l'ordre
" cy joint de Mr. l'Amirail de France.

"En conséquence le soussigné a l'honneur
" de requérir Messieurs le Maire et Officiers Municipaux
" de le connaître, et faire reconnaître, en qualité de Consul
" des Etats-Unis de l'Amérique, et de faire enregistrer
" l'ordre de Sa Magesté très-Chrétienne".

CHASTAGNARET 2013
CHASTAGNARET HISTORICAL SOCIETY

" Fait à Bordeaux le 31 Mars 1791,

" [Signé]: Joseph Fenwick, Consul des

" Etats-Unis de l'Amérique résidant à Bordeaux.

" [En marge]: Vu la présente pétition requérant

" que l'enregistrement de la Commission y énoncé soit

" fait dans les registres de la Municipalité pour servir

" à Mr. Fenwick, ainsi qu'il appartiendra.

" Délibéré à Bordeaux en la Chambre du Conseil

" de la Commune, le 7 avril 1791.

" [Signé]: Vielle, procureur de la commune.

" Soit fait comme il est requis,

" Bordeaux, le 7 Avril 1791,

" [Signé]: Souvié, Officier Municipal. "

Pour copie conforme à la pièce originale

déposée aux Archives Municipales, Série, F.

Bordeaux le 17 Mai 1900,

Le Maire de Bordeaux

L. Lartigue.

CHAUTARD